Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200679-20260206-D142026-DE

Département des Côtes d'Armor

MAIRIE
DE
GRÂCES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRÂCES DU VENDREDI 6 FEVRIER 2026 – 19 H 00

❀❀❀❀

Date de la convocation : le 30 janvier 2026

Présidence de : M. Yannick LE GOFF - Maire

Présents : M. LE GOFF – Maire, M. LASBLEIZ, Mme MOURET, M. PERU, Mme BRIENT, M. LACHIVER, Mme KERHOUSSE – Adjoints au Maire, Mesdames COBIGO, COMMAULT, C. CORRE, COURTIN, LOYER, SABLE, TANGUY, Messieurs BELEGAUD, BOLLOCH, BONNEAU, CRASSIN, GIRONDEAU, LE ROUX.

Absent excusé : Monsieur Jean-Pierre MONNIER

Pouvoir avait été donné par : Monsieur MONNIER à Monsieur LE GOFF

Secrétaire de Séance : M. Pascal BONNEAU

❀❀❀❀

DELIBERATION N° 14/2026
RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DELEGATION DE LA DSP LIGNE 24 PAR TRANSDEV GPA

Monsieur le Maire fait savoir, qu'en application de l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de Guingamp Paimpol Agglomération a présenté le 25 novembre 2025 au conseil d'agglomération, le rapport annuel 2024 relatif à la délégation du service public Ligne 24 (Paimpol/Ploubazlanec) par Transdev GPA.

Chaque élu municipal a été destinataire d'un exemplaire du rapport annuel. Il est également consultable en mairie.

Le conseil municipal prend acte de la communication du rapport de la DSP Ligne 24 par Transdev GPA.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,

Yannick LE GOFF

Le Secrétaire de Séance,

Pascal BONNEAU.